

**Zeitschrift:** La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère  
**Herausgeber:** Association des musiciens suisses  
**Band:** 3 (1909-1910)  
**Heft:** 5

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La Vie Musicale

Organe officiel de l'Association des musiciens suisses, pour la Suisse romande.

**SOMMAIRE :** *Musique expressive et représentative*, EDMOND MONOD. — La musique à l'Etranger : *Allemagne*, MARCEL MONTANDON ; *France* (Lettre de Paris), PAUL LANDORMY ; *Italie*, IPPOLITO VALETTA. — La musique en Suisse : *Suisse romande*, GEORGES HUMBERT. — Echos et Nouvelles. — Nécrologie. — Bibliographie. — Calendrier musical.

## Musique expressive et représentative.

### Leçon d'ouverture du Cours d'Esthétique musicale à l'Université de Genève.

Après avoir remercié le Département de l'Instruction publique et la Faculté des Lettres d'avoir accueilli favorablement à l'Université de Genève la musique, si longtemps bannie de l'enseignement supérieur en langue française, le nouveau privat-docent esquisse à grands traits l'histoire de la lutte séculaire entre l'élément *Forme* et l'élément *Fond* (ou *Contenu*) de la musique, montre que le débat n'est pas moins actuel aujourd'hui qu'il ne l'était en 1600, ou à l'époque de Gluck et de Piccini, ou encore à celle de Wagner et de Hanslick. Il explique ensuite qu'il se bornera, dans la leçon d'ouverture, à donner de son cours un aperçu général. Nous laissons ici la parole à M. Edouard Monod :

« La Musique expressive et représentative ». Pourquoi ce titre est-il double ? Est-ce, Mesdames et Messieurs, de deux fonctions distinctes de la musique que je désire vous entretenir ? J'espère vous prouver le contraire. Si je n'ai pas trouvé, pour caractériser la fonction nettement définie de la musique que nous étudierons ensemble, un terme unique et adéquat, c'est que je ne pense pas que ce terme existe.

Pour préciser l'objet du cours, il nous faudra rattacher l'expression en musique à l'expression en général ; à cet effet sous serons obligés de faire d'abord un peu de psychologie, de cette psychologie spéciale dont s'occupent les esthéticiens. En effet, dans la philosophie de la musique on ne peut faire abstraction ni de la philosophie, ni de la musique. Et si cette branche du savoir a été peu cultivée jusqu'ici dans les pays de langue française, c'est parce qu'elle suppose à la fois des connaissances philosophiques et des connaissances musicales.

Or les artistes méprisent la philosophie ; et ils font bien de la mépriser, ou du moins, s'ils s'y adonnent, de l'oublier lorsqu'ils créent. L'art procède de la libre inspiration, non de l'application de théories préconçues. L'esthétique s'élabore d'après les œuvres d'art, et non l'œuvre d'art d'après la théorie esthétique.